

SOMMAIRE

- P. 1 : Le mot de Madame le Maire
- P. 2 : Départs et arrivées
- P. 4 : Infos Mairie
- P. 8 : Communauté de Communes
- P. 10 : Entreprises de Vendrennes
- P. 11 : Associations de Vendrennes
- P. 15 : Conseils municipaux

Le Vent Draine

Commune de
Vendrennes

Octobre 2021 - N° 157

Le mot de Madame le Maire

LOTISSEMENT DES MUSICIENS

L'aménagement du lotissement des Musiciens se finalise. Les travaux de voirie sont enfin commencés. Je remercie les riverains pour leur patience et leur tolérance. Certains attendent ce moment depuis 2016. Mais il n'était pas possible de commencer la réfection tant que la totalité des lots n'étaient pas vendus. C'est chose faite. Le lotissement des Musiciens sera bientôt fonctionnel et agréable pour le bonheur de ses habitants.

AMÉNAGEMENT RUE DE L'HOMMEAU

Afin de sécuriser la rue de l'Hommeau qui dessert notamment l'école, un sens unique est à l'essai. Bien évidemment nos habitudes s'en trouvent perturbées. Si cet essai s'avère concluant, ce sens unique deviendra définitif. « La priorité est la sécurité de nos enfants ». Les premiers commentaires sont globalement très positifs... affaire à suivre.

NOUVEAU LOTISSEMENT DES CHAUMES

Pour desservir le futur lotissement des Chaumes, obligation est faite par le département d'aménager la sortie sur la RD 160, d'où la création d'un tourne-à-gauche avec effacement des réseaux, ce qui permettra par la même occasion la restructuration de notre entrée de bourg. La circulation sur la 160 sera perturbée pendant quelques mois.

CITY STADE

La création d'un City stade était un projet de longue date, une demande récurrente du conseil municipal et du conseil municipal des enfants. Début Octobre nos enfants et petits-enfants pourront se défouler dans ce complexe près du terrain de foot. Cet endroit facile d'accès sera mis à la disposition de nos jeunes afin de leur proposer des activités pour occuper leur temps libre. COÛT HT: 59 000 €. Subvention du département 24 854 €.

TROP OU PAS ASSEZ DE MAUVAISES HERBES ?

Certains d'entre vous se plaignent des mauvaises herbes sur l'espace public (cimetière, trottoirs) d'autres se plaignent du manque de biodiversité. Il est très difficile de satisfaire tout un chacun, sachez que les agents et les élus font de leur mieux pour adapter les exigences gouvernementales à la réalité du terrain.

Roselyne PHLIPART
Maire de Vendrennes



TRÈS BEL AUTOMNE À TOUS

Guillaume DESSERME nous a quittés le 1er juin pour travailler à la ville de Pouzauges, plus près de son nouveau domicile.

Il a passé 4 ans à Vendrennes en tant que spécialiste des bâtiments dans l'équipe formée avec Florent et David. Nous lui devons des améliorations au péri, aux salles municipales, à la Marpa et de nombreux dépannages d'urgence, c'était la personne efficace et polyvalente des petits travaux en tous genres, prévus ou non prévus.

Merci et bon vent Guillaume ...



... Et bienvenue à Jean-Paul BOYER qui nous arrive de l'Aisne. Jean-Paul travaillait pour la ville de Montreuil aux Lions. Aimant beaucoup la Vendée où il passait ses vacances avec sa famille, il pensait y prendre sa retraite, mais n'a pas pu attendre ! Il est installé avec son épouse et leurs 3 enfants à Mesnard.

C'est la finalisation d'un beau projet mûri depuis 10 ans.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille
une bonne adaptation à la vie en Vendée !

Jean-Paul rejoint l'équipe de David et Florent.

David reprend les fonctions de Guillaume, intervenant dans les bâtiments.

Jean-Paul et Florent travailleront pour la voirie et les espaces verts.

Ils accueilleront des jeunes de 16 à 18 ans aux vacances de la Toussaint pour l'opération argent de poche.

L'heure de la retraite a sonné pour Pascaline BERTERAUT

après 14 ans à la direction de la MARPA de Vendrennes

En 2007 à la construction de la Marpa, les élus ont recruté Pascaline qui dirigeait depuis 11 ans celle de Ste Flaive des Loups puis du Fenouiller, autant dire que l'expérience était là pour ouvrir l'établissement et démarrer dans les meilleures conditions l'aventure inédite à Vendrennes. Les années ont passé, la plupart des résidents pionniers s'en sont allés, 2 sont toujours là depuis l'ouverture, d'autres sont arrivés et Pascaline est restée. Elle a connu et accompagné pas moins de 82 Résidents durant ces années. Toujours présente, très soucieuse de la sécurité des personnes et du bon fonctionnement de la maison, Pascaline était disponible 24h/24, 7jours/7, n'hésitant pas à venir en courant hors de ses heures de travail au secours d'un résident souffrant, d'une alarme déclenchée ou d'un congélateur en panne...



Aujourd'hui les grandes vacances commencent,

Merci, Pascaline, reposez-vous bien, prenez du bon temps à Vendrennes et au plaisir de vous y croiser !

Il a fallu recruter, trouver la bonne personne, stress des élus, des agents de la Marpa, des Résidents, et nous avons réussi.

La passation fut rapide entre les vacances et les contraintes des fins de contrats mais les consignes sont transmises.



...Et nous accueillons Laurence BILLAUD, 44 ans, 2 enfants, originaire de St Malo du Bois, résidant à la Verrie

Après 10 ans d'animation et d'encadrement en milieu hospitalier, Laurence a été pendant 10 autres années responsable de la Marpa de Tiffauges.

Le professionnalisme est au rendez-vous et la confiance assurée.

Elle souhaitait découvrir un nouveau territoire et relever le défi d'un nouveau challenge : assurer entièrement la gestion administrative d'une Marpa (budget, salaires, loyers), ce qui n'était pas le cas dans sa mission précédente. Ses objectifs : le bien-être des Résidents, une bonne ambiance d'équipe, un bon relationnel avec les familles, créer des liens locaux.

Cela semble bien parti depuis son arrivée le 7 Septembre !

Tous nos encouragements et notre soutien, Laurence, pour ce nouveau départ !



Naissances depuis le 02/04/2021

Andréa JACQUET, née le 2 avril 2021

Elyne TEILLET, née le 9 avril

Énéa GABORIT, née le 13 avril

Basile PORTE, né le 14 avril

Aline TRIT, née le 4 mai

Lucie PRAUD, née le 25 juin

Léo AIME, né le 29 juin

Jade PIRES, née le 1er août

Sasha DERCHEZ, né le 25 août

Margot BODIN, née le 25 août



Nous diffusons seulement les naissances dont nous avons l'autorisation écrite.

Mariages



Monsieur JOBARD Julien et Madame COUTANT Sophie - Mariés le 12 juin

Monsieur MERLET Etienne et Madame PHLIPART Carmen - Mariés le 2 juillet

Monsieur GUIGNARD Charly et Madame RABAUD Amandine - Mariés le 3 juillet

Monsieur AIME Steven et Madame MOINARD Andréa - Mariés le 7 août

Monsieur PHLIPART Jonathan et Madame BLANCHET Laetitia - Mariés le 14 août

Monsieur MOREAU Cyril et Madame REMAUD Cindy - Mariés le 28 août

Décès

Arlette BENOIST, décédée le 26 mai à 59 ans

Cécile CHAUVET, décédé le 27 mai à 91 ans

Damien GRIMAUD, décédé le 16 juillet à 53 ans

Yannick CARTRON, décédé le 17 juillet à 60 ans



Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement

Autorisation de travaux

Tous travaux ou modifications sur votre propriété sont soumis à une réglementation (clôture, abris de jardin, modification de l'usage d'une pièce...). Avant chaque projet d'amélioration de votre habitat ou dans votre jardin, vous devez au préalable vous renseigner en mairie pour les documents à fournir pour une éventuelle déclaration. Il faut alors un délai d'1 mois à 3 mois au service instructeur pour donner son avis qui devra être validé par Mme le Maire. Nous remercions tout un chacun de bien vouloir suivre ses recommandations au risque de poursuites.



Réunion publique PLUIH à VENDRENNES le Mardi 12 Octobre

Lancée officiellement en octobre 2018, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUIH) est un travail de longue haleine.

A terme, il permettra d'aménager de manière collective le Pays des Herbiers.

PHASE DE CONCERTATION :

Dans le cadre de la concertation mise en place tout au long de la procédure, des réunions publiques de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et de la phase réglementaire (plan de zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement...) vont se dérouler.

Pour Vendrennes, Beaupaire, Mesnard-la-Barotière et Mouchamps la réunion aura lieu :

Le Mardi 12 octobre 2021 à 18H30, Salle Vendrina à Vendrennes

L'avenir de notre commune en matière d'aménagement et de construction est en jeu, venez nombreux vous informer et vous exprimer

À l'issue de cette phase de concertation, le projet de PLUIH sera retravaillé, si besoin, et une phase administrative se déroulera en 2022 (avis des personnes publiques associées, enquête publique...).



**Déclarez vos ruches
entre le 1er septembre et le 31 décembre**

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- ✓ Connaître l'évolution du cheptel apicole
- ✓ Améliorer la santé des abeilles
- ✓ Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Tour de Vendée

La circulation (de Mesnard direction Mouchamps) et le stationnement seront interdits aux approches de la course cycliste le samedi 9 octobre.

L'heure de passage des cyclistes sera aux environs de 14 h 59 et aux environs de 12 h 39 pour la caravane.



Remise de médaille



Le samedi 3 juillet 2021 à l'hôtel de la Région à Nantes 21 bénévoles des Pays de la Loire ont reçu une distinction par la SED (Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat) pour leur investissement au sein d'une association.

Suite à son implication depuis 15 ans auprès des enfants malades des Pays de La Loire hospitalisés au CHU de Nantes et aux actions menées avec l'association Ô Ma Vie en tant que vice-présidente et maintenant présidente **Nathalie PENAUD** a reçu la médaille de Bronze.

Félicitations Nathalie !

« Depuis 2006, près de 700 enfants ont réalisé leur rêve avec l'association Ô Ma Vie, AMOUR, RESPECT, HUMANITÉ sont les mots clés de nos bénévoles ».



Nathalie PENAUD - Présidente ô Ma Vie
Siège SOCIAL
336 route de Clisson - 44120 VERTOU
06 31 78 12 26
www.omavie.org



UDAF de Vendée

L'Udaf de la Vendée propose plusieurs services à destination des familles sur notre territoire.

En cette période de crise sanitaire, l'Udaf continue d'accueillir, informer et accompagner les familles en difficultés.

Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... L'Union départementale des associations familiales de la Vendée agit pour défendre les familles dans une France où les inégalités ne cessent de se creuser, à plus forte raison depuis que la crise sanitaire est entrée dans nos vies.

Elle assure une mission d'intérêt public confiée par l'État, propose plusieurs services : Point info famille dont l'objet est d'informer et d'orienter les familles assuré par une psychologue ; le service de médiation familiale ; le service d'information et soutien aux tuteurs familiaux ; le Point Conseil Budget ; le service de conseil conjugal et familial et le service de parrainage de proximité.

Tous ces services sont gratuits et confidentiels puisque financés par l'État et les collectivités territoriales, à l'exception de la médiation familiale qui requiert une participation des bénéficiaires en fonction d'un barème CAF et du conseil conjugal et familial.

PLUS D'INFOS :
www.udaf85.fr
☎ 02 51 44 37 10

Campagne de vaccination CSI

Comme tous les ans, le centre de soins infirmiers de Mouchamps réalise une campagne de vaccination antigrippale sur plusieurs communes. Cette année, au vu du contexte sanitaire, **toutes les permanences auront lieu SUR rendez-vous.**



Elections de chambres de métiers et de l'artisanat du **1er au 14 Octobre 2021**, pour désigner de nouveaux représentants



NOVALISS

NovaliSs propose des missions de travail pour les chercheurs d'emploi. En parallèle, la structure assure un suivi professionnel et personnalisé pour ses salariés.

Notre objectif : valoriser les compétences acquises au cours de leur parcours professionnel dans la perspective d'une sortie vers un emploi durable, une formation...

- Vous dépendez du Pays de Pouzauges, Pays des Herbiers ou Pays de Mortagne sur Sèvre
- Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un complément d'heures (inscrit ou non à Pôle Emploi)

N'hésitez pas à prendre contact avec NovaliSs !



Contact : ☎ 02 51 67 05 56
contact@novaliss.fr
www.novaliss.fr

Association Vendéenne des Pèlerins de St-Jacques

Créée en 1998, elle œuvre depuis 22 ans au service des pèlerins qui traversent le département de la Vendée ; ces pèlerins sont des vendéens qui ont décidé de se mettre en chemin vers Compostelle en partant de chez eux, pour rejoindre la Voie de Tours, la plus proche. Mais ce sont aussi, les nombreux pèlerins venus de toute la Bretagne, des régions de l'Ouest, et des pays nordiques (Angleterre, ...) qui ont fait passer leur chemin par le Mont Saint-Michel.



Le Chemin Vendéen vers Compostelle :

Il a été inauguré en 2004 et réalisé par des membres de l'association, en lien avec le Conseil Général de Vendée, les communes traversées et la Fédération Française de Randonnée Pédestre (CDRP de Vendée). Ce chemin, reconnu et balisé en sentier pédestre, permet de rejoindre le chemin qui vient de NANTES à SAINT-JEAN d'ANGELY (la voie de Tours). Ce chemin de 150 kms, en presque ligne droite, qui part de CLISSON-CUGAND (entrée en Vendée) pour atteindre MAILLE-BAZOIN (sortie de la Vendée), traverse 35 territoires communaux et passe au cœur de 15 communes. Notre objectif est de favoriser le départ ou la traversée de la Vendée, pour ceux qui souhaitent rejoindre Santiago.

Un chemin balisé :

L'association assure la responsabilité de l'entretien de ce chemin avec une équipe d'une quinzaine de baliseurs qui veille régulièrement à la qualité des moyens de balisage mis en œuvre et qui est réactive aux remarques ou observations des pèlerins. L'association développe des services auprès des pèlerins pour leur permettre d'effectuer leur marche dans les

meilleures conditions sur notre territoire qui se veut également terre d'accueil, de rencontres et de découvertes. Nous disposons d'un site www.vendecompostelle.org qui permet de trouver toutes les informations utiles à cette mise en marche, de télécharger les étapes du chemin et de trouver les renseignements auprès des associations voisines.

Cloutage du Chemin Vendéen vers Compostelle :

C'est un souhait de notre association pendant cette Année Jacquaire 2021 pour remettre en valeur et faire connaître notre chemin. Un clou sera scellé au cœur des villes et villages traversés en partenariat avec les municipalités, lors de sorties jacquaires organisées au cours des années 2021-2022. Ce clou en bronze est une reproduction stylisée de la coquille Saint-Jacques que portent les pèlerins au retour de leur pèlerinage comme signe de reconnaissance. Il est également le signe du balisage « européen » qui jalonne les chemins de Compostelle.

La pose a été effectuée à Vendrennes le 29 mai dans le Parc du Benêt, l'occasion d'un moment d'échange convivial !



Mise en place d'actions pour former et accompagner les publics en difficulté sur les usages du numérique

- **Un espace numérique accessible à tous** : Il est entièrement gratuit et ouvert à tous les publics, habitant ou non sur la Communauté de Communes du Pays des Herbiers. Les services proposés sont divers : libre consultation d'internet, démarches administratives en ligne (télédéclaration), chat, traitement de texte ou tableurs.

Jeunes, parents, grands-parents, demandeurs d'emploi, porteurs de projets, novices ou initiés, un simple entretien de quelques minutes avec l'animateur suffira à trouver la solution adaptée à vos besoins.

Merci de réserver une place par téléphone, e-mail, ou à l'accueil d'Antenna

Pour la sécurité de tous, merci de porter un masque !

Pour plus d'informations : 02 51 66 89 08
Rue de l'Etendue—85500 LES HERBIERS
✉ cybercentre@antenna.fr

HORAIRES D'OUVERTURE 2021

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	FERMÉ	15 h 00 à 18 h 30
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	9 h à 12 h 30	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	
Vendredi	FERMÉ	13 h 30 à 18 h 30

- Un **conseiller numérique** a été recruté, il interviendra à **Vendrennes** 2 vendredis après-midi par mois à la Salle Multifonctions. Il assurera la formation aux outils numériques : portables, tablettes, ordinateurs que vous avez déjà et que vous avez des difficultés à utiliser. Par exemple, télécharger votre passe sanitaire sur votre téléphone, utiliser internet pour des démarches administratives en ligne de plus en plus incontournables etc...

Ces formations sont gratuites, individuelles et sur RV à prendre :

CIAS du Pays des Herbiers - Sylvain Rineau,
conseiller numérique s.rineau@lesherbiers.fr
06 49 86 54 49 ou au 02 51 91 29 78



- **Soutien d'une initiative de la Mission Locale** : intervention du **camion numérique «Germaine»** auprès des jeunes «invisibles» dans toutes les communes.

La date où il passera à Vendrennes sera communiquée ultérieurement.



Entre le 15 juin et le 15 septembre, les élus de la Communauté de communes ont offert un chèque cadeau aux 15-25 ans du Pays des Herbiers. Ces « chèque ados » comprenaient des entrées gratuites et réductions auprès des commerçants locaux. Une bonne façon d'encourager les jeunes à reprendre une vie sociale.

A Vendrennes 71 jeunes sont venus en mairie chercher leur chèque, ce qui représente 24.65 % des jeunes de la commune concernés.

Épicerie solidaire

Attention, changement d'adresse pour l'épicerie solidaire :

Pôle Solidarité
5, rue de la Guerche
85500 LES HERBIERS
Adresse mail : paysdesherbiers.solidaires@gmail.com



Le service du transport solidaire

Pour aider les habitants à se déplacer, le CIAS du pays des Herbiers organise un service de transport solidaire d'utilité sociale basé sur la solidarité et le volontariat.

La personne transportée indemnise directement le chauffeur bénévole de ses frais kilométriques :

- forfait 4 € (trajet inférieur ou égal à 8 km aller-retour)
- 0,50 € par km si le trajet est supérieur à 8km

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE, COMMENT PROCÉDER ?

- 1) La personne de plus de 60 ans (ou un proche) s'adresse à l'**accueil de sa mairie**.
- 2) Elle remplit le dossier d'inscription.
- 3) Elle repart avec la liste des chauffeurs bénévoles.
- 4) Elle contacte **directement** un chauffeur bénévole et convient avec lui des modalités de son trajet

MAIS NOUS MANQUONS DE BÉNÉVOLES À VENDRENNES

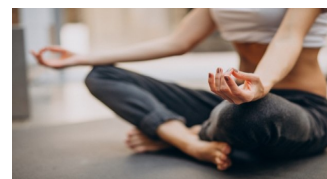
Ils ne sont plus que 2 et cela ne suffit pas

Si vous avez du temps et envie d'aider, faites-vous connaître à la mairie
CONVIVIALITÉ, ÉCHANGES, ENTRAIDE... LE TEMPS D'UN TRAJET

Cours de Sophrologie

Reprise des cours de Sophrologie le 16 septembre 2021 à 18 h 30 à la Salle de la MARPA

RENSEIGNEMENTS
Mme JAULT Chantal 02 41 58 47 96
06 62 85 73 54



SEILLER Maçonnerie

SEILLER
Maçonnerie

Âgé de 34 ans et passionné par la maçonnerie depuis l'âge de 15 ans, j'ai décidé de franchir le cap en créant mon entreprise de maçonnerie à compter de septembre 2021.

Titulaire d'un CAP Maçon et d'un BP Construction en maçonnerie et béton armé, je veux mettre mes compétences et mon expérience au service des particuliers. Je réalise tout type de travaux de maçonnerie : extension, rénovation, couverture, terrasse, mur de clôture ainsi que le traitement des toitures et des murs.



Dimitri SEILLER

25 rue de la Touche Boudaud 85250 Vendrennes
06-86-35-02-92 maconnerieseiller@gmail.com

ensemble

pour le maintien à domicile ou en structure

Je vous accompagne en toute bienveillance dans les gestes de la vie quotidienne et vous aide dans le maintien de votre autonomie. Je suis à votre écoute et respecte votre rythme et vos envies.



- ✿ AU QUOTIDIEN
aide à la toilette, à l'habillage, etc...
- ✿ POUR LES ACTIVITES
jardinage, cuisine, course, balade, etc...

Lucie LALLEMAND

Aide soignante

06 32 39 54 75

Lallemandlucieorange.fr

Le cyclo-cross aura lieu le 12 décembre 2021

Après des années à la tête du Comité des Fêtes, Yvon Boudeau laisse sa place à Jean-Michel Traineau. Avec un bureau composé de Jean-Claude Chenouard (Vice-Président), Nicolas Boisseau (Trésorier), Clément Recrosio (Secrétaire), Thomas Cousin (Vice-Trésorier) et Léna Drouet (Vice-Secrétaire). Cette année, en plus des bénévoles historiques, un vent de fraîcheur vient renforcer l'association.

LOCATION DE MATERIEL

Matériel à louer	Quantité	Associations de Vendrennes	Particuliers de Vendrennes	Particuliers et associations extérieures	Cautions
Plancha gaz	2	GRATUIT	10 €	15 €	150 €
Friteuse 6P ELECTRIQUE 220V	2	GRATUIT	10 €	15 €	200 € l'unité
GRANDE FRITEUSE 380 V	1	GRATUIT	20 €	25 E	250 €
TABLES	35	GRATUIT	1.50 €	2 €	15 €
CHAISES	Bois ou plastique	GRATUIT	0.15 €	0.30 €	15 €
GRILLE VIANDE GAZ	1	GRATUIT	10 €	15 €	150 €
TOURNE BROCHE	1	GRATUIT	10 €	15 €	150 €
BARNUM 3 x 4.50 m	1	GRATUIT	30 €	50 €	400 €
BARNUMS 4 x 8 m	3	GRATUIT	60 € ou 100 € les 2	80 €	500 €
BARNUM 8 x 12 m	1	GRATUIT	120 €	160 €	1 000 €
LUMINAIRES POUR BARNUM	5	GRATUIT	10 €	10 €	100 €
VAISSELLE RENDUE PROPRE	250	GRATUIT	PAS DE LOCATION	PAS DE LOCATION	1 € LE COUVERT
CONGELATEURS A GLACE	2	GRATUIT	20 € / l'unité	25 € / l'unité	150 € l'unité
TABLEAUX ELECTRIQUE + RALLONGE	2	GRATUIT	30 € / l'unité 40 € / les 2	35 € / l'unité 45 € / les 2	200 € l'unité

■ Location de vaisselle : uniquement pour les associations de Vendrennes



La cérémonie du 11 Novembre 2021 est organisée cette année par la section de Vendrennes.

Au programme:

10h00 : Messe à l'église de Mesnard la Barotière

11h00: Cérémonie au Monument aux Morts de Vendrennes

Vin d'honneur

Sous réserve d'autres consignes sanitaires

Le marché de Printemps

Les enfants ont fait leur rentrée scolaire et l'équipe du Marché de Printemps aussi !!!

Avec cet objectif permanent d'améliorer la qualité de vie des enfants à l'école, nous sommes en cette rentrée 9 parents motivés pour commencer cette nouvelle année avec de nombreux projets.

Les bénéfiques récoltés nous permettent de contribuer au financement de divers projets et achats de matériels pour l'école (vélos, trottinettes...), mais aussi de financer le spectacle de l'Arbre de Noël et de réduire le coût des voyages scolaires.

Plusieurs actions à venir sur 2021-2022 :

- Vente de calendriers : distribution pour les fêtes de Noël
- Vente de gâteaux / bijoux : courant mars 2022
- Journée de Marché de Printemps : vente des bricolages des élèves et distribution des ventes de plants et légumes : courant avril 2022

**L'AVENTURE VOUS TENTE ?
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
mdpmariegodet@yahoo.fr**

Nos réunions se déroulent à un rythme bi-mensuel dans une ambiance conviviale et sans contrainte.

Si vous souhaitez vous investir pour contribuer aux projets de l'école et au bien-être de nos enfants, si vous êtes créatifs, aimez organiser des événements et bricoler dans la convivialité, rejoignez l'équipe du Marché de Printemps !

Le Club des Aînés

Dictée : les premiers jeudis de chaque mois à 9 h 30 à l'ancienne cantine.

Dates à retenir :	9 septembre	7 octobre
	4 novembre	2 décembre

Dictée
Jeux
Sorties
Marche...

Sécurité routière :

De nouvelles dates nous sont proposées pour la 2ème session :

- les vendredis matin de 9 h à 12 h Salle Multifonctions : 12 - 19 - 26 novembre et 3 décembre

Quelques places sont encore disponibles.

Jeux et marche :

Rassemblement les mardis pour les jeux (14 h 30)
et la marche (14 h 15)

Une nouveauté est proposée par Familles Rurales :

Formation informatique (tablettes, PC ou applis Smartphone).

Les sessions sont sur mesure pour 10 séances. Le coût par personne est de 10 euros, soit 1 €uro pour une séance de 2 heures.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
Yannick DRONNEAU 06 11 47 17 25**

Une nouvelle saison commence et le club comptera **32 joueurs seniors et surtout 23 jeunes**. C'est le signe que la crise sanitaire a peu impacté la motivation de nos pongistes.

L'effectif des jeunes nous permettra d'engager : 1 équipe Poussins/Benjamins, 2 équipes Minimes et 1 équipe Cadets/Juniors.

Quant aux seniors, nous réengagerons le même nombre d'équipes : 1 Pré-Régionale, 1 Départementale 1, 2 Départementales 2 et 1 Départementale 4.

Le championnat seniors, qui se joue le dimanche matin (9h00 pour les D1, D2 et D4) et l'après-midi (14h30 pour la PR), débutera **le 3 octobre 2021**.

N'hésitez pas à venir découvrir notre sport et encourager nos équipes dans les salles de Vendrennes et de Sainte Florence.

Les entraînements, encadrés par Willy COUGNON et Fabrice CONNIL, sont préparés en amont pour que les jeunes évoluent tous à leur rythme. Ils se pratiquent dans la salle de Ste Florence :

- le mercredi de 18h30 à 20h00,
- le vendredi de 18h30 à 20h00.

En parallèle, des stages dans des clubs formateurs (La Romagne qui évolue en Pro A et La Ferrière qui évolue en Nationale 2) sont proposés aux jeunes (de tous niveaux) qui le souhaitent, pendant les périodes scolaires.

Une journée découverte est organisée le samedi 11 septembre :

- à Vendrennes de 10h00 à 12h00,
- à Ste Florence de 14h30 à 16h30.

Si votre enfant n'a pas pu assister à ces séances et souhaite essayer la pratique du tennis de table, nous proposons 2 à 3 séances d'immersion gratuites, pendant les entraînements, pour lui permettre de faire son choix.

RENSEIGNEMENTS
COUGNON Willy 06.83.96.94.93

DATES A RETENIR :

- 2 octobre 2021 : Nuit Des Sports à Ste Florence,
- 3 octobre 2021 : début de championnat à Vendrennes,
- 18 décembre 2021 : tournoi Gentleman (1 licencié+1 non-licencié, ou 2 non-licenciés) à Ste Florence,
- 29 mai 2022 : Titres départementaux/équipes (1/2 et finale) à Ste Florence,
- 24 juin 2022 : Assemblée Générale à Ste Florence.

RENSEIGNEMENTS
CHAUVET Geoffroy : 06.02.26.13.99
COUGNON Willy : 06.83.96.94.93
Mail : stflovend@gmail.com
Visitez nos sites : <http://ttsainteflovendrennes.jimdo.com>
ou Facebook : TT STE FLO/VENDRENNES

La saison 2021-2022 est enfin arrivée, après des mois d'attente, toutes les équipes du VVB attendent avec impatience la reprise du sport, des entraînements et des matchs. Pour cette nouvelle saison, le VVB sera composé de 7 équipes :

- 1 équipe régionale masculine
- 1 équipe M18 féminine
- 1 équipe M15 mixte
- 1 équipe M13 féminine
- 2 équipes débutantes mixtes
- 1 équipe loisirs mixte



Comme pour la saison précédente, Khalid Satour assurera les entraînements des équipes, sauf pour les loisirs.

Pour cette nouvelle saison, nous avons souhaité faire un geste sur le prix des licences en raison de la saison blanche passée.

TARIFS POUR LA SAISON 2021-2022

- Séniors : **65 €** (dont 15 € de tickets de bourriche)
- Jeunes et loisirs : **45 €** (dont 15 € de tickets de bourriche)

Si vous souhaitez intégrer une équipe du VVB c'est encore possible ! Nous recherchons également du monde pour encadrer et suivre les équipes jeunes le week-end pour les matchs, à raison de 4-5 matchs pendant la saison, voire plus selon votre disponibilité : n'hésitez pas à nous contacter !

Le bureau du VVB est composé pour cette nouvelle saison de 8 membres :

- Liliane MANDIN en tant que présidente
- Mélanie PETITEAU en tant que vice-présidente
- Aubin CHABOT en tant que secrétaire
- Élodie PETIT en tant que secrétaire adjointe
- Mariette ROUSSEAU en tant que trésorière
- Laurie CABROL en tant que trésorière adjointe
- Olivier GABORIEAU et Josselin GABORIT en tant que membres du bureau



En juillet dernier notre présidente Liliane MANDIN a reçu un trophée dans le cadre du concours « Elles au volley » organisé par la ligue de volley-ball des Pays de la Loire. Elle s'est illustrée dans la catégorie « dirigeante ». Un grand bravo à Liliane qui mérite amplement cette récompense puisqu'elle fait partie du club depuis bientôt 50 ans, et elle en est la présidente depuis maintenant 20 ans. Merci aux licenciés qui ont réalisé et participé à la vidéo de présentation, et merci à tous pour vos votes sur la page Facebook de la ligue.

A vos agendas :

- Dimanche 21 novembre : concours de belote
- Janvier 2022 : tirage de la tombola
- Samedi 26 mars 2022 : ramassage de ferraille
- Samedi 7 mai 2022 : vente de saucissons & bières
- Dimanche 12 juin 2022 : Festy volley (*date à confirmer*)
- Samedi 18 juin 2022 : tournoi de triplète (*date à confirmer selon Festy volley*)

Le VVB est un club dynamique, qui bouge et propose de nombreuses manifestations chaque saison, pour pouvoir les mener à bien, nous avons besoin de partenaires et de sponsors. Contactez-nous si vous souhaitez sponsoriser le VVB, nous accompagner et faire la publicité de votre entreprise.

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram : Vvb Vendrennes Volley Ball
Adresse mail : vendrennesvb@live.fr

Vous trouverez ci-contre les comptes-rendus. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie. Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : www.vendrennes.com

Séance du 27 Mai 2021

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Sonia CHENOARD

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Monsieur Rémi SEILLER a été nommé secrétaire de séance

1 - Rénovation salle Vendrina et salle de sports

Choix de l'architecte : la consultation ayant eu lieu en avril, onze offres ont été déposées. Après analyse, et suivant les critères de notation (40% pour le prix et 60% pour la qualité technique) l'offre du cabinet Frédéric FONTENEAU est la mieux disante. Elle est donc retenue pour un montant provisoire de 119 000 € HT soit 8.5% du coût des travaux, à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées. Les travaux devraient débuter en juin 2022 avec le désamiantage.

2 - Tarifs restaurant scolaire – année 2021/2022

Compte-tenu de la loi EGALIM qui impose aux collectivités un % de produits bio par semaine, le repas sera facturé 0.14 € de plus à la commune à la rentrée prochaine. Afin de compenser cette hausse et maîtriser le déficit de ce service (10 600 €/an en moyenne), il a été décidé de procéder à une augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 à hauteur de 0.20 € (vote à mains levées – 18 votants - augmentation 0.15 € : 5 voix - Augmentation 0.20 € : 13 voix). Les nouveaux tarifs applicables seront donc :

Repas réguliers :	3.95 €
Repas occasionnels réguliers :	4.85 €
Repas très occasionnels :	5.35 €
Repas instituteurs et personnel communal :	6.95 €
Repas adultes :	8.85 €
Repas fourni par les parents en cas d'allergie :	2.20 €

3 - Tirage au sort des jurés d'assise 2022

En application de l'arrêté préfectoral du 16 avril 2021, le maire de la commune doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. Dans le cas présent, 3 noms.

Les trois personnes suivantes ont donc été tirées au sort. Elles sont susceptibles d'être juré d'assises en 2022.

- Mr Antoine PREAULT
- Mr Emmanuel GIRAUD
- Mme Séverine BOUDAUD

4 - Redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz

GrDF verse chaque année une redevance pour l'occupation du domaine public par le réseau gaz. Cette redevance est calculée en fonction du linéaire de réseau. Elle s'élève à 408 € pour 2021.

5 - Subvention à Familles Rurales pour le centre périscolaire

En 2020, une subvention de 35 000 € a été versée par la commune afin d'aider Familles Rurales à financer les frais de fonctionnement du centre périscolaire. Pour l'année 2021, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, décide d'attribuer une subvention de 34 672 €.

6 - Décisions modificatives

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été adoptées à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

HORAIRES DES SERVICES

Mairie

	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mardi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mercredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Judi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Vendredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00 14.00 - 18.00
Samedi	09.00 - 12.00	Fermé



02 51 66 08 22

Agence Postale

Mardi à Vendredi 14.00 - 17.00

Samedi 09.00 - 12.00



02 51 66 06 27



www.vendrennes.com



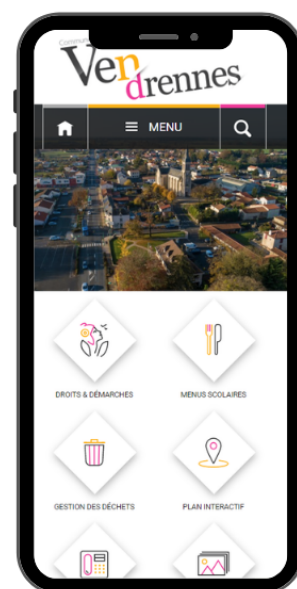
accueil@vendrennes.fr



[instagram.com/vendrennes](https://www.instagram.com/vendrennes)



[facebook.com/vendrennes](https://www.facebook.com/vendrennes)



Séance du 6 Juillet 2021

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Sonia CHENOUEAU

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Mme Marie-Jeanne GODET a été nommée secrétaire de séance

1 - Limitation de l'exonération de la taxe foncière bâti sur les constructions neuves

Avec la réforme fiscale de 2021, le foncier bâti devient la principale recette de la commune. Mais un nouvel article du code général des impôts prévoit automatiquement que les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées à 100 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement. Ce qui signifie aucune rentrée fiscale pour la commune sur ce type de constructions. Il n'y a pas de compensation versée à la commune pendant la durée de l'exonération. Aussi, afin de limiter l'impact de cette réforme sur le budget communal, il a été décidé de réduire l'exonération à 40 % de la base imposable. Le contribuable acquittera donc 60% de sa cotisation pendant 2 ans.

2 - Lotissement les Chaumes – Taux de la taxe d'aménagement

Afin de desservir le futur lotissement des Chaumes, la commune va réaliser un tourne-à-gauche sur la RD160. Le taux de la taxe d'aménagement est fixé 4 % sur les terrains du lotissement afin d'aider au financement de cet équipement. Le taux actuellement en vigueur de 1 % demeure applicable sur le reste du territoire communal.

3 - Lotissement les Chaumes – Dénomination des rues

Les rues du lotissement s'appelleront :

rue des Blés et rue du Lin

4 - Vente terrain communal à la Coussaie

Une parcelle communale de 46 m² va être cédée au propriétaire riverain au prix de 1 €/m².

5 - Sécurisation du réseau électrique Bonne Oeuvre/Bel Endroit - Convention avec le SyDEV

Afin de sécuriser le réseau, le SyDEV va effacer les lignes sur la RD160, au niveau du Bel Endroit et de Bonne Œuvre. Les travaux

sont à la charge du SyDEV. Afin de procéder à un effacement complet, la commune prend en charge le réseau téléphonique pour un coût de 4 332 €.

6 - Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour la téléphonie

Le marché actuel arrive à échéance au 31.12.21. Il a été décidé de renouveler l'adhésion au prochain marché qui sera conclu pour 3 ans. Gérard GALLARD et Alain CHENOIR ont été désignés en tant que membre titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres.

7 - Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour la formation des agents

Le marché actuel arrive à échéance au 31.12.21 Il a été décidé de renouveler l'adhésion au prochain marché qui sera conclu pour 3 ans. Pascal LALLEMAND et Florence de CHABOT ont été désignés en tant que membre titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres.

8 - Restauration des archives

Des travaux de restauration seront effectués sur 3 registres anciens :

- La matrice des propriétés bâties et non bâties (1841-1914) : 2 375 € HT

- La matrice des propriétés bâties (1882-1910) : 494 € HT

- L'état des sections (1839) : 551 € HT

Une subvention de 30 % du coût HT des travaux va être sollicitée auprès du Conseil Départemental

9 - Augmentation du temps de travail d'un agent administratif

Compte-tenu de l'évolution de la charge de travail sur le poste concerné, l'agent réalise de nombreuses heures complémentaires. Afin de régulariser cette situation, le temps de travail, actuellement de 26h30/semaine va passer à 28h/semaine.

Questions diverses

Tourne-à-gauche RD160 : Le projet est en cours de finalisation avec les différents services extérieurs. Les effacements de réseaux débuteront en septembre. Suivra l'extension du réseau eaux usées et eaux pluviales puis les travaux de voirie en mars 2022.

Séance du 30 Août 2021

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Pascal LALLEMAND, Alain CHENOIR qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Marie-Jeanne GODET qui a donné pouvoir à Sandra GODET, Sonia CHENOUEAU, Patrice ROUSSELOT

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Monsieur Yvon BOUDEAU a été nommé secrétaire de séance

1 – Fonds de concours de fonctionnement pour l'entretien de la voirie - Communauté de Communes Pays des Herbiers (CCPH) La CCPH a décidé de verser une somme de 12 000 € par an en aide aux communes pour financer des frais d'entretien de la voirie.

2 - Personnel communal - Adhésion au contrat groupe "assurance statutaire": Le contrat auprès de CNP Assurances arrive à son terme le 31.12.2021. Un groupement de commandes a été constitué par la Maison des Communes. Suite à la consultation, CNP Assurances est à nouveau le mieux-disant.

L'adhésion au contrat groupe de la Maison des Communes va être renouvelé pour la période du 01.01.2022 au 31.12.2025

3 - Attribution des subventions: Sont attribués :

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat: 200 € -

MF de Mouilleron : 50 € - MF de Mauléon : 100 € -

MF des Rives de l'Yon : 50 €

4- Révision du montant de la subvention attribuée à Familles Rurales: Le centre de loisirs d'été a utilisé les équipements du restaurant scolaire tout le mois de juillet. Afin de compenser les frais de fonctionnement supportés par la commune, la subvention versée à Familles Rurales va être réduite de 200 €, ce qui porte le montant à 34 472 €

5 - Dénomination de rue : N'ayant jamais été officiellement dénommée, la rue autour de l'église s'appellera désormais la "rue de l'Eglise"

6 – Décisions modificatives : Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été adoptées .